

## COMMUNIQUE DE PRESSE

10 11 2021

### L'INAO PRESENT AU SALON DES MAIRES ET DES COLLECTIVITES LOCALES.

*L'INAO participe au Salon des maires et des collectivités locales qui se déroule du 16 au 18 novembre 2021 à Paris (Porte de Versailles).*

L'INAO a choisi de communiquer auprès des élus locaux en participant au Salon des maires et des collectivités locales du 16 au 18 novembre prochains dans le but de promouvoir les produits sous signes officiels de la qualité et de l'origine (SIQO) dans la restauration collective.

Cette démarche intervient suite à la promulgation de la Loi EGALIM de 2018 qui prévoit, dans les repas servis en restauration collective publique, une composition d'**au moins 50 % en valeur de produits alimentaires durables et de qualité, notamment sous SIQO**, à compter du 1er janvier 2022.

Au programme sur le stand de l'INAO (pavillon 2.2, stand G11) : animations culinaires avec Nastasia Lyard (TOP chef 2020), diffusion des guides réalisés par l'institut à l'attention des acteurs de la restauration collective et temps d'échanges avec le public.

#### Programme d'animations :

##### **Mardi 16/11**

11h : Présentation des SIQO dans le contexte de la loi EGALIM par Nathalie Vucher, présidente du Conseil des agréments et contrôles de l'INAO  
14h : Protection du foncier sous SIQO par Gilles Flutet, responsable du service Territoire et délimitation de l'INAO  
15h : Témoignage de Christophe Besnard, groupe LDC

##### **Mercredi 17/11**

10h : Table ronde SIQO et loi EGALIM avec Marie Guittard, directrice de l'INAO, Frederika Lhuissier, référente nationale restauration collective, direction générale de l'Alimentation, Caroline Gallard, Fedelis  
14h30 : Témoignage de Jean-François Ravault, ODG Bœuf de Charolles

##### **Jeudi 18/11**

11h: Fromages, beurres et crèmes AOP : des filières engagées pour la qualité et la durabilité des produits et des territoires.  
14h : Présentation des SIQO dans le contexte de la loi EGALIM par André Barlier, directeur adjoint de l'INAO

Pour vous inscrire sur le salon des maires : <https://www.salondesmaires.com/participer/vous-etes-un-acteur-territorial/>

**Service Communication INAO**

Tél : 01 73 30 38 78 / 01 73 30 38 39

Mél : [n.michaud@inao.gouv.fr](mailto:n.michaud@inao.gouv.fr) / [s.mauriange@inao.gouv.fr](mailto:s.mauriange@inao.gouv.fr)